Bordereau attestant l'exactitude des informations - SAINTES - 1708 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 02/04/2025 - 2104 - 2003 B 00012 - 421 313 032 - ABC CONSEIL DE VOTRE ENTREPRISE

Déposé le 24/03/2025
N° RCS 2003B12
N° de dépôt 2104

ABCCONSEIL DE VOTRE ENTREPRISE

SARL au capital de 175 000.00 euros
Siège social : 13/19 avenue Charles Regazzoni 17200 ROYAN
RCS n°421313032- RCS SAINTES

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'EXERCICE CLOS AU 30 SEPTEMBRE 2024

Résolution N° 2 - Affectation du résultat

Compte tenu du bénéfice de 504 397.81 Euros de l'exercice formant un résultat affectable de 504 397.81 Euros, l'assemblée générale décide de procéder aux affectations suivantes :

- A la distribution d'un dividende global de 500 000.00 Euros, soit 57.14 Euros par Parts sociales. Ce dividende sera payé au siège social à partir du 18/03/2025.
- Au report à nouveau pour 4 397.81 Euros ;

Sur ce dividende, et pour les associés personne(s) physique(s), il sera retenu à la source le montant des prélèvements sociaux, notamment la CSG, qui sera reversé par la société au Trésor Public.

Il sera également retenu le prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du Code général des impôts, dont le taux est de 12.80% pour tous les associés qui n'ont pas formulé de demande de dispense avant le 30 novembre 2024. Ce prélèvement sera, lui aussi, reversé par la société au Trésor Public.

Une copie de la déclaration fiscale se rapportant à ces prélèvements sera fournie à chacun des associés concernés.

Il en résulte que les droits bruts de chaque associé avant retenue à la source relative aux prélèvements sociaux prévus à l'article L136-7 du Code de la sécurité sociale et à l'article 117 Quater du code général des impôts sont les suivants :

- Monsieur DUC Frédéric : 57.14 Euros, éligible(s) aux prélèvements sociaux et forfaitaires non libératoires et obligatoires.
- Monsieur BROUARD Arnaud : 57.14 Euros, éligible(s) aux prélèvements sociaux et forfaitaires non libératoires et obligatoires.

Compte tenu de ces éléments, les droits nets sont les suivants :

- SAS B2D : 499 885.71 Euros.

- Monsieur DUC Frédéric : 40.00 Euros.

- Monsieur BROUARD Arnaud : 40.00 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée

générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes au cours des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

- Clôture au 30/09/2023 : 440 000.00 €
- Clôture au 30/09/2022 : 400 000.00 €
- Clôture au 30/09/2021 : 180 000.00 €

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme à l'assemblée générale ordinaire du 18/03/2025.

Signature de la Gérance :
Monsieur DUC Frédéric



ABCCONSEIL DE VOTRE ENTREPRISE

SARL au capital de 175 000.00 euros
Siège social : 13/19 avenue Charles Regazzoni 17200 ROYAN
RCS n°421313032- RCS SAINTES

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024

Chers associés,

L'assemblée générale ordinaire doit se réunir afin que, conformément aux dispositions légales et règlementaires, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2024 et vous rendre compte de l'activité de notre société pendant ledit exercice.

Pour votre information, il vous a été envoyé, avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi en vigueur et ce, quinze jours avant la date de l'assemblée. Ces derniers ont également été tenus à votre disposition, au siège social, à savoir :
- le bilan
- le compte de résultat
- l'annexe
- le texte des résolutions

Il est précisé que les comptes annuels de la société ont été établis selon la règlementation en vigueur et selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que l'exercice précédent.

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice de 504 397.81 Euros, après déduction des amortissements et provisions règlementaires.

I - RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE

Situation de la société au cours de l'exercice écoulé

Le montant du chiffre d'affaires au cours de cet exercice s'est élevé à 2 544 617.38 Euros hors taxes contre 2 567 939.31 Euros hors taxes pour l'exercice précédent; soit une diminution de 23 321.93 Euros pour une variation de -0.91%.
Les produits d'exploitation au cours de cet exercice sont de 2 544 617.93 Euros contre 2 568 877.88 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de 24 259.95 Euros pour une variation de -0.94%.
Les charges d'exploitation au cours de cet exercice sont de 1 903 048.86 Euros contre 1 792 229.56 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 110 819.30 Euros pour une variation de 6.18%.
Les produits financiers au cours de cet exercice sont de 30 961.74 Euros contre 12 934.25 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 18 027.49 Euros.
Les charges financières au cours de cet exercice sont de 0.00 Euros contre 582.47 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de 582.47 Euros pour une variation de -100%.
Les charges exceptionnelles au cours de cet exercice sont de 0.00 Euros contre 1 542.45 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de 1 542.45 Euros pour une variation de -100%.

A la clôture de cet exercice :

- Les créances sont de 495 061.25 Euros contre 350 840.16 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 144 221.09 Euros pour une variation de 41.11%.
- Les liquidités sont de 628 664.15 Euros contre 695 243.52 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de -66 579.37 Euros pour une variation de -9.58%.
- Les valeurs mobilières de placement sont de 419 255.73 Euros contre 405 260.01 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 13 995.72 Euros pour une variation de 3.45%.

Pour cet exercice :
- Les autres achats et charges externes sont de 562 290.56 Euros contre 509 193.80 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 53 096.76 Euros pour une variation de 10.43%.
- Les impôts, taxes et versements assimilés sont de 30 205.64 Euros contre 27 283.86 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 2 921.78 Euros pour une variation de 10.71%.
- Les salaires et traitements sont de 994 596.88 Euros contre 955 287.05 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 39 309.83 Euros pour une variation de 4.11%.
- Les charges sociales sont de 309 091.44 Euros contre 283 938.50 Euros l'exercice précédent; soit une augmentation de 25 152.94 Euros pour une variation de 8.86%.
- Les dotations aux amortissements sont de 6 789.46 Euros contre 16 033.96 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de 9 244.50 Euros pour une variation de -57.66%.
- Les autres charges sont de 74.88 Euros contre 492.39 Euros l'exercice précédent; soit une diminution de 417.51 Euros pour une variation de -84.79%.
- Le résultat bénéficiaire de l'exercice arrêté au 30 septembre 2024 est de 504 397.81 Euros.
- L'effectif est de 19 salariés.

Les investissements réalisés au cours de l'exercice ont été les suivants :
- Immobilisations incorporelles : 1 209.00 Euros
- Matériel de bureau et informatique : 4 785.68 Euros

Aucun emprunt n'a été réalisé cette année.

Evénements survenus au cours de l'exercice

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu au cours de cet exercice.

Dépenses affectées en recherche et développement

Eu égard à l'article L232-1 du code de commerce, la société n'a pas engagé de politique en matière de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé.

Evénements survenus après la clôture de l'exercice

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de clôture et la date à laquelle le rapport est établi.

Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir

Aucune évolution et/ou perspective d'avenir n'a été réalisée depuis l'ouverture de l'exercice.

Conventions visées à l'article L223-19 du code de commerce

Un rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du code de commerce, est établi ce jour.

II - AFFECTATION DU RESULTAT

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de 504 397.81 Euros formant un résultat affectable de 504 397.81 Euros, il est proposé de procéder aux affectations suivantes :

- A la distribution d'un dividende global de 500 000.00 Euros, soit 57.14 Euros par part. Ce dividende devrait être payé au siège social à partir du 18/03/2025.
- Au report à nouveau pour 4 397.81 Euros ;

Les droits bruts de chaque associé avant retenue à la source relative aux prélèvements sociaux prévus à l'article L136-7 du Code de la sécurité sociale et à l'article 117 Quater du code général des impôts sont les suivants :

- Monsieur DUC Frédéric : 57.14 Euros, éligible(s) aux prélèvements sociaux et forfaitaires non libératoires et obligatoires.
- Monsieur BROUARD Arnaud : 57.14 Euros, éligible(s) aux prélèvements sociaux et forfaitaires non libératoires et obligatoires.

Compte tenu de ces éléments, les droits nets sont les suivants :

- SAS B2D : 499 885.71 Euros.
- Monsieur DUC Frédéric : 40.00 Euros.
- Monsieur BROUARD Arnaud : 40.00 Euros.

Dividendes versés ou non au titre des trois exercices précédents

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes, au cours des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

- Clôture au 30/09/2023 : 440 000.00€
- Clôture au 30/09/2022 : 400 000.00€
- Clôture au 30/09/2021 : 180 000.00€

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

III - FILIALES ET PARTICIPATIONS

S'agissant des filiales et participations, nous vous avons présenté leur activité lors de notre exposé sur l'activité de la Société.

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations, est annexé au

bilan.

Au cours de l'exercice écoulé notre Société n'a procédé à aucune prise de participation ou contrôle dans d'autres sociétés.

Il est espéré que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à la Gérance pour l'exercice écoulé.

Fait à ROYAN
Le 03/03/2025

La Gérance.

Monsieur DUC Frédéric



COMPTES ANNUELS 2024

Exercice clos le : 30 septembre 2024

ABCConseil de votre entreprise

13/19 avenue Charles Regazzoni

17200 ROYAN

ABC Conseil de votre entreprise

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre REGION NOUVELLE-AQUITAINE

Immeuble Le Toucan
13-19 Avenue Charles Regazzoni
17200 ROYAN

Tél : 05.46.23.42.00
contact@abcconseil.fr

Société d'expertise comptable

ABC CONSEIL de votre entreprise
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

BILAN ACTIF

ABC - SARL ABCConseil de votre entreprise

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

ACTIF	Valeurs au 30/09/24 Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes	% de l'actif	Valeurs au 30/09/23	% de l'actif
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles				27		29
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	26 389	25 747	641			
Fonds commercial (1)	608 109		608 109		608 109	
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles				1		1
Terrains	4 157		4 157		4 157	
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles	272 827	262 247	10 580		12 016	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				1		1
Participations	500		500		500	
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	16 000		16 000		16 000	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	**927 982**	**287 995**	**639 987**	**29**	**640 782**	**30**
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances				22		17
Clients (3)	371 863		371 863		321 017	
Clients douteux, litigieux (3)						
Clients factures à établir (3)	52 161		52 161			
Personnel et comptes rattachés (3)						
Créances fiscales et sociales (3)	12 518		12 518		10 106	
Fournisseurs débiteurs	20 369		20 369		11 718	
Groupe et associés (3)	30 149		30 149			
Débiteurs divers (3)	8 000		8 000		8 000	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement				19		19
Actions propres						
Autres titres	419 256		419 256		405 260	
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	628 664		628 664	28	695 244	33
Charges constatées d'avance (3)	33 005		33 005	1	24 625	1
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 575 986**		**1 575 986**	**71**	**1 475 969**	**70**
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	**2 503 968**	**287 995**	**2 215 973**	**100**	**2 116 750**	**100**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

ABC - SARL ABCConseil de votre entreprise

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

PASSIF	Valeurs au 30/09/24	% du passif	Valeurs au 30/09/23	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 175 000)	175 000	8	175 000	8
Primes d'émission, de fusion, d'apport	132 250	6	132 250	6
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		15		8
Réserve légale	17 500		17 500	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	306 983		156 391	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	504 398	23	590 593	28
SITUATION NETTE	1 136 131	51	1 071 733	51
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**1 136 131**	**51**	**1 071 733**	**51**
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	8 477		31 109	1
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	69 375	3	44 820	2
Fournisseurs, factures non parvenues	16 413	1	15 822	1
Dettes fiscales et sociales	304 020	14	312 455	15
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	3 684		7 025	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	677 873	31	633 787	30
TOTAL DETTES	**1 079 842**	**49**	**1 045 017**	**49**
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	**2 215 973**	**100**	**2 116 750**	**100**
(1) Dont à plus d'un an				
(1) Dont à moins d'un an	*1 079 842*		*1 045 017*	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Créances	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	16 000		16 000
Créances de l'actif circulant	495 061	495 061	
Charges constatées d'avance	33 005	33 005	
TOTAL GÉNÉRAL	**544 066**	**528 066**	**16 000**

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Dettes	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
Emprunts et dettes assimilées				
Fournisseurs et comptes rattachés	85 788	85 788		
Autres dettes	316 181	316 181		
Produits constatés d'avance	677 873	677 873		
TOTAL GÉNÉRAL	**1 079 842**	**1 079 842**		

ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET INDEMNITÉS ASSIMILÉS

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

5 IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 - SD 2024
Formulaire obligatoire(article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ABCConseil de votre entreprise — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	633 288	KE		KF	1 209
CORPORELLES	Terrains		KG	4 157	KH		KI	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]		KJ		KK		KL	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]		KM		KN		KO	
CORPORELLES	Constructions — Installations gales, agencts*, aménagts des constructions [Dont Composants M2]		KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]		KS		KT		KU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	171 536	KW		KX	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY		KZ		LA	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	96 506	LC		LD	4 786
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
CORPORELLES		TOTAL III	LN	272 199	LO		LP	4 786
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
FINANCIERES	Autres participations		8U	500	8V		8W	
FINANCIERES	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		1T	16 000	1U		1V	
FINANCIERES		TOTAL IV	LQ	16 500	LR		LS	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	921 987	ØH		ØJ	5 995

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions : par virements de poste à poste 1		Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	634 497	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	4 157	LZ	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
CORPORELLES	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	171 536	MO	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	101 291	MU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES		TOTAL III	IY		NG		NH	276 984	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIERES	Autres participations		IØ		ØX		ØY	500	ØZ	
FINANCIERES	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	16 000	2G	
FINANCIERES		TOTAL IV	I3		NJ		NK	16 500	2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	927 982	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2024) ISACUMP1A

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts.)

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ABCConseil de votre entreprise — Néant ☒ *

Exercice N clos le 30/09/2024

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 **TOTAUX**						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B — DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

6 AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 - SD 2024
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : ABCConseil de votre entreprise — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles		PE	25 180	PF	568	PG		PH	25 747	
TOTAL I		RK	25 180	RM	568	RN		RO	25 747	
Terrains		PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU		
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	159 801	QE	5 102	QF		QG	164 903	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	96 225	QM	1 120	QN		QO	97 345	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT		
TOTAL II		QU	256 025	QV	6 222	QW		QX	262 247	
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	281 205	ØP	6 789	ØQ		ØR	287 995	

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d' autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales,agenc am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc et am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	

Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY		Total général non ventilé (NW-NY)	NZ	
---	---	---	---	---	---	---	---	---

CADRE C — MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2024) ISACUMP1A

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : ABCConseil de votre entreprise — Néant ☒ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X		TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d' installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z		TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T		4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z		TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B	6C	6D
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F	6G	6H
	sur immobilisations - Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3	Ø4	Ø5
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V	9W	9X
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N		6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T		6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B		TY	TZ	UA
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C		UB	UC	UD
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	UF	
	Dont dotations et reprises - financières			UG	UH	
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l' article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l' année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l' état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l' article 38 II de l' annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2024) ISACUMF1A

(8) **ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE***

DGFiP N° 2057 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : ABCConseil de votre entreprise — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	16 000	UV		UW	16 000
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	-386		-386		
	Autres créances clients	UX	424 411		424 411		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	12 518		12 518		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	30 149		30 149		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	28 369		28 369		
Charges constatées d'avance		VS	33 005		33 005		
	TOTAUX	VT	544 066	VU	528 066	VV	16 000
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	85 788	85 788		
Personnel et comptes rattachés		8C	106 600	106 600		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	82 585	82 585		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	109 978	109 978		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	4 858	4 858		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	8 477	8 477		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	3 684	3 684		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	677 873	677 873		
TOTAUX		VY	1 079 842	VZ 1 079 842		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD		

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA